

## Ambiance française à notre école

Étant donné que la raison d'être de l'école Samuel-de-Champlain est de faire rayonner la langue française, les membres du personnel ainsi que les élèves se doivent de s'exprimer dans cette dernière. Nous visons à développer une confiance linguistique qui permettra aux élèves de communiquer avec assurance peu importe le contexte social.

**Les parents** ont choisi d'inscrire leur enfant à cette école. Ils s'attendent que leur enfant reçoive une éducation de qualité en français. De ce fait même, **les membres du personnel** s'engagent à créer un milieu propice à l'apprentissage dans lequel l'élève sera encouragé de développer et d'enrichir la langue française pour ensuite la transmettre au quotidien.

Il est donc essentiel que **l'élève** parle le français en tout temps lorsqu'il est à l'école. Que ce soit dans les autobus scolaires, dans les salles de classe, dans les corridors, sur la cour de l'école ou sur les terrains de jeux, le français devra être utilisé.

Ceci est **un travail de collaboration** entre l'école et le milieu familial. Nous vous encourageons d'offrir des expériences francophones dans lesquelles votre enfant pourra mettre en pratique ses acquisitions de la langue française.

## Code de vie

1. **Interagir de façon respectueuse avec les autres** afin de vivre en harmonie avec les gens avec qui on travaille afin d'établir un environnement propice à l'apprentissage. Nous devons développer des compétences de vie à l'école et dans la communauté (autobus, salle de classe, bibliothèque, cafétéria, cours de récréation, etc.).
2. **Respecter** les attentes et les consignes partagées/mentionnées par tous les membre du personnel de l'école.
3. **La sécurité et le bien-être** sont le droit et la responsabilité de tous.
4. Il est important de **contribuer au maintien de la propreté de l'école** tout en respectant leur environnement, la propriété des autres et le matériel collectif (intérieur et extérieur).
5. L'élève s'engage à développer des bonnes habitudes tout en respectant ses camarades et toutes personnes travaillant dans l'école/centre. Chaque minute à l'école est importante, donc il est essentiel d'être **ponctuel** et d'accomplir les tâches scolaires.
6. Les élèves doivent **rester sur la cour de récréation en tout temps (m-8)**.



# Politique sur le vapotage

**Objectif :** L'objectif de cette politique est d'établir des directives spécifiques pour le vapotage au centre Scolaire Samuel-de-Champlain en tenant compte des besoins et des niveaux de maturité des élèves.

## Élèves du primaire (maternelle à la 5<sup>e</sup> année) et de l'intermédiaire (6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année)

1. **Interdiction aux niveaux M à 8<sup>e</sup> année :** Le vapotage est strictement interdit pour tous les élèves des niveaux maternelle à la 8<sup>e</sup> année.
2. **Sanctions pour les élèves du M à 8<sup>e</sup> année:** Des mesures disciplinaires (suspension externe) sera donnée à un élève qui aurait en sa possession un appareil de vapotage ou s'il/elle vapote au centre scolaire Samuel-de-Champlain.

## Élèves du secondaire (9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année)

3. **Zone de vapotage désignée pour les niveaux 9<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> :** Les élèves des niveaux 9<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année sont autorisés à vapoter dans la zone désignée spécifiques au centre communautaire (banc au communautaire) sous certaines conditions et certaines restrictions.
4. **Sanctions pour les élèves du secondaire:** Tout étudiant, du niveau 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, surpris en train de violer les règles concernant le vapotage hors de la zone désignée sera sujet à des sanctions disciplinaires conformes au code de conduite de l'école, pouvant inclure une suspension externe. Aucune activité de vapotage ne sera tolérée à l'extérieur de la zone désignée. Un étudiant se trouvant avec des camarades à un autre endroit s'expose aux mêmes conséquences.

## Engagement et éducation

5. **Éducation sur le vapotage 6<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année :** L'école continuera à fournir une éducation sur les dangers du vapotage à tous les élèves, indépendamment de leur niveau. Un plan de sensibilisation fut fait en collaboration avec le DSF-S et celui-ci sera appliquée dans les prochains mois.

# Politique sur l'utilisation des téléphones cellulaires à l'école

## Pour les élèves de la maternelle à la 5e année :

### **Interdiction totale :**

- Il est strictement interdit d'avoir en sa possession un téléphone cellulaire sur la propriété de l'école pour tous les élèves de la maternelle à la 5<sup>e</sup> année.
- Pour les élèves de la maternelle à la 5<sup>e</sup> année, tout téléphone cellulaire trouvé en possession d'un élève sera confisqué immédiatement et devra être récupéré par un parent ou tuteur légal.

## Pour les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année :

### **Interdiction totale d'utilisation sur le terrain de l'école :**

- Il est strictement interdit d'utiliser un téléphone cellulaire sur la propriété de l'école pour tous les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année.
- Pour les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année, tout téléphone cellulaire trouvé en possession d'un élève sera confisqué immédiatement et devra être récupéré par un parent ou tuteur légal.

### **Règles pour la pleine journée scolaire (de l'accueil de l'élève jusqu'à 14h30) :**

- Pendant la pleine journée scolaire, les membres du personnel enseignant demanderont aux élèves de placer leur téléphone cellulaire en mode silencieux.
- Les téléphones cellulaires doivent être placés dans des pochettes à un endroit déterminé par l'enseignant(e) de la classe et doivent y demeurer pour la pleine journée scolaire.

### **Permission d'utilisation sur l'autobus scolaire :**

- Il est permis d'utiliser un téléphone cellulaire sur l'autobus scolaire.

## Pour les élèves du secondaire (9 à la 12<sup>e</sup> année) :

### **Conformité à la Politique 311 :**

- Les élèves du secondaire et les membres du personnel doivent suivre la Politique 311, notamment la note révisée 6.13 concernant l'utilisation des téléphones cellulaires.

### **Utilisation pédagogique :**

- Sur indication d'un membre du personnel enseignant, l'utilisation d'un téléphone cellulaire pourrait être permise dans les salles de classe pour raisons pédagogiques spécifiques. Cette exception doit être tenue à son minimum.

### **Règles en salle de classe :**

- Pendant les heures de cours, les membres du personnel enseignant demanderont aux élèves de placer leur téléphone cellulaire en mode silencieux.
- Les téléphones cellulaires doivent être placés dans des pochettes à un endroit déterminé par l'enseignant(e) de la classe.

### **Conséquences en cas de non-respect de la politique (M à 8 et 9 à 12) :**

#### **Confiscation :**

- Tout téléphone cellulaire utilisé ou visible sans autorisation sera confisqué par le personnel de l'école.
- Le téléphone confisqué sera conservé dans le bureau de la direction et pourra être récupéré à la fin de la journée scolaire par son parent/tuteur légal.

#### **Sanctions disciplinaires :**

- En cas de récidive, des sanctions disciplinaires (suspensions) pourront être appliquées, incluant, mais sans s'y limiter, des retenues, des avertissements officiels et la participation à des séances de sensibilisation sur l'utilisation appropriée des technologies.

### **Exceptions :**

#### **Cas d'urgence :**

- En cas d'urgence, les élèves peuvent demander la permission à un membre du personnel pour utiliser leur téléphone cellulaire.

#### **Besoins particuliers/Raisons médicales :**

- Les élèves ayant des besoins particuliers nécessitant l'utilisation d'un téléphone cellulaire pour des raisons médicales (veuillez remplir le formulaire en annexe) doivent obtenir une autorisation préalable de la direction de l'école.

Cette politique est conçue pour garantir un environnement éducatif optimal et réduire les distractions causées par l'utilisation des téléphones cellulaires. **Pour les parents d'élèves de la 6e à la 12e année, si vous préférez que votre enfant ne place pas son téléphone portable dans une pochette en classe, nous vous encourageons à envisager de ne pas l'apporter à l'école afin de favoriser un environnement d'apprentissage optimal.**

Nous comptons sur la coopération de tous pour respecter ces règles et contribuer à un climat scolaire serein et productif.

## Annexe : Formulaire de demande d'utilisation exceptionnelle de téléphone cellulaire pour besoins particuliers

<b>Informations de l'élève :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nom de l'élève : _____</li><li>• Classe : _____</li><li>• Date de naissance : _____</li><li>• Adresse : _____</li><li>• Nom du parent/tuteur légal : _____</li><li>• Numéro de téléphone (parent/tuteur légal) : _____</li></ul>	<b>Informations médicales :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nom du médecin traitant : _____</li><li>• Numéro de téléphone du médecin : _____</li></ul>
---	--

### Raison de la Demande :

Veillez fournir une description détaillée de la raison pour laquelle l'élève a besoin d'utiliser un téléphone cellulaire à l'école. Inclure la nature du besoin particulier et la façon dont le téléphone cellulaire aidera l'élève. Une note médicale doit être jointe pour attester de la nécessité.

---

---

---

**Pièces jointes :** Note médicale attestant de la nécessité de l'utilisation du téléphone cellulaire pour des raisons médicales ou d'assistance technologique.

### Déclaration et signature :

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ (nom du parent/tuteur légal), certifie que les informations fournies dans ce formulaire sont exactes et complètes. Je comprends que l'approbation de cette demande est à la discrétion de la direction de l'école et que l'utilisation du téléphone cellulaire doit se conformer aux directives spécifiques établies par l'école.

**Signature du parent/tuteur légal :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_

### Pour Usage administratif uniquement :

<b>Demande reçue le :</b> _____	<b>Décision de la direction :</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Approuvée</li><li><input type="radio"/> Refusée</li></ul> <b>Signature de la direction :</b> _____ <b>Date :</b> _____
------------------------------------	---

